



**CONSIGNES POUR UNE REPRISE SAIN ET SÉCURITAIRE  
DES ACTIVITÉS SUR GLACE  
(3<sup>e</sup> version / 8 septembre 2020)**

Le Sportium est heureux de mettre à la disposition de sa clientèle ses installations.

Soucieux de préserver des conditions saines et sécuritaires pour l'ensemble des participants, des employés et des partenaires et de limiter la propagation du virus, le Sportium a élaboré une série de mesures qui devront être respectées par tous. Ces mesures ont été élaborées à partir des directives gouvernementales et des recommandations des fédérations sportives et demeureront en vigueur tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas reçu de nouveaux avis de la Santé publique

De plus, les mesures de prévention appliquées reposent sur les principes d'exclusion de l'établissement des personnes symptomatiques, de distanciation physique, de l'hygiène des mains, du port du masque ainsi que du maintien des mesures d'hygiène avec les outils, les équipements et les surfaces fréquemment touchés.

**Déclaration obligatoire – états de santé**

Il sera de la responsabilité du responsable du groupe de vérifier, à leur arrivée, l'état de santé des participants (voir exemple ci-joint) et de tenir un registre des coordonnées et de présence pour chacun d'eux. Ce questionnaire vise à faire le triage des participants et intervenants et d'exclure ceux qui présentent des symptômes et qui ne sont pas des contacts d'un cas connu et suivi par la Santé publique.

Le Sportium pourrait exiger de prendre connaissance des documents et aucune information personnelle ne sera divulguée sauf si la loi l'exige ou avec le consentement de la personne visée par le questionnaire.

**Renseignements généraux**

Le nombre maximal de patineurs dans l'enceinte de la patinoire est de :

- 26 (22 patineurs et 4 entraîneurs) pour le hockey
- Normes selon les programmes pour le patinage artistique
- 27 (24 patineurs et 3 entraîneurs) pour le patinage synchronisé

## Accès à l'infrastructure

- Les vestiaires sont réservés aux joueurs et entraîneurs. 1 parent (avec cache-visage) peut accompagner l'enfant pour l'habiller et attacher les patins mais doit quitter le plus rapidement possible pour libérer les espaces;
- **Les estrades sont accessibles selon les consignes suivantes : port du masque en tout temps, respecter les places désignées (maximum 88 personnes), aucune personne debout et sortir par les sorties de secours.**
- Les installations sanitaires (douches (2 pommeaux sur 4) et toilettes) dans les vestiaires sont accessibles ainsi que les toilettes dans le hall;
- L'abreuvoir ne sera pas en fonction. Chaque participant devra apporter sa bouteille d'eau et sa serviette. Celles-ci devront être clairement identifiées;
- La personne responsable du groupe de la location (ou personne attitrée par ce dernier) devra attendre son groupe en entier avant d'entrer par la porte principale;
- Le nombre maximal de joueurs par chambre incluant le gardien de but est de 11;
- Les participants auront accès aux vestiaires 20 minutes maximum avant le début de l'activité et devront quitter 20 minutes suivant l'activité afin de procéder à la désinfection des bancs, crochets et plancher. L'entretien et la désinfection respecteront les normes et recommandations de la santé publique et de la CNESST;
- On recommande fortement à l'ensemble des utilisateurs d'avoir leur équipement sur eux avant d'entrer dans le Sportium;
- **Le service de restauration est disponible en fonction des réservations. L'aire de restauration sera fermée (sauf lors de l'ouverture du casse-croûte) mais des machines distributrices seront disponibles. Il est interdit d'apporter des boissons alcoolisées sur place;**
- La boutique de sport (Pro shop) sera ouverte selon un horaire adapté. Pour connaître l'horaire d'ouverture ou pour y avoir accès, il faudra téléphoner à la boutique et demander qu'on vienne vous accueillir à l'entrée principale;
- Aucun entreposage d'équipement ne sera toléré. Tous les joueurs devront repartir avec leur équipement. Les entraîneurs devront avoir leur propre matériel et aucun prêt d'équipement de la part du gestionnaire ne sera possible;
- **La sortie des participants se fera par la porte arrière** (à l'extrémité des vestiaires) afin d'éviter le croisement entre les participants.
- Il est recommandé aux personnes de plus de 70 ans et celles atteintes de maladies chroniques ou immunosupprimées de rester à la maison.

## Règles d'hygiène

- Dès son entrée au Sportium, les participants devront se **désinfecter les mains** à la station de lavage aménagée à cet effet (solution désinfectante hydro alcoolique ou eau et savon) ;

- **Le port du masque (ou couvre-visage) est obligatoire en tout temps** (à l'arrivée, pour les déplacements et dans les vestiaires et **recommandé** pour les entraîneurs sur la glace;
- Il demeure important de respecter une **distance de 2 mètres** entre les personnes à l'intérieur de l'aréna;
- Il est fortement suggéré au responsable du groupe de faire respecter l'**étiquette respiratoire** i.e. inciter les gens à tousser dans leur coude replié, ne pas cracher au sol et utiliser un mouchoir puis le jeter avant de se laver les mains;
- Une **deuxième station de lavage de main** sera également disponible à la sortie du Sportium et obligatoire pour tous.

### Notes importantes

Les mesures sanitaires et préventives sont susceptibles d'évoluer dans le temps selon l'actualisation des consignes de la Direction de Santé publique et des orientations gouvernementales.

Le Sportium se réserve le droit de retirer l'accès à l'établissement à toute personne qui ne respecterait pas les mesures mises en place par la direction du Sportium.

Nous sollicitons votre collaboration afin de nous aider à assurer une bonne gestion des mesures sanitaires et préventives. Nous vous invitons à nous transmettre les informations suivantes pour chaque bloc horaire :

Type d'activité : \_\_\_\_\_  
 Nombre de participants : \_\_\_\_\_  
 Nombre d'entraîneurs : \_\_\_\_\_

### Engagement

Je, \_\_\_\_\_, reconnais avoir lu et compris l'ensemble des mesures et procédures mises en place par le Sportium pour réduire et contrôler les risques d'infection à la COVID-19. Je comprends que celles-ci sont obligatoires et que je dois m'y conformer.

Je comprends également qu'afin de protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique de ses clients et employés, le Sportium devra s'assurer de l'application des mesures mises en place et qu'elle devra intervenir en cas de défaut.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**Merci de votre précieuse collaboration à nous permettre de garder nos installations ouvertes et sécuritaires.**

**105, place Charles-Lemoyne, ville de Sainte-Catherine (Québec) J5C 0A2**  
**Tél : 450 638-2392 poste 2** **courriel : sportium@ccleroyne.edu**



## **QUESTIONNAIRE - ARRIVÉE DES PARTICIPANTS ET INTERVENANTS**

Ce questionnaire vise à faire le triage des participants et intervenants à leur arrivée permettant d'exclure ceux qui présentent des symptômes et qui ne sont pas des contacts d'un cas connu et suivi par la santé publique. Il est destiné aux associations/organisations afin d'assurer le retrait des participants et intervenants à risque de présenter la COVID-19.

Un participant ou intervenant exclu par ce questionnaire doit contacter le 1-877-644-4545 pour les consignes à suivre.

Ce questionnaire est à jour en date du 8 juin 2020.

### **UNE RÉPONSE OUI À L'UNE DES QUESTIONS SUIVANTS JUSTIFIE UN REFUS DE PARTICIPER À L'ACTIVITÉ**

1. Avez-vous été testé positif ou déclaré potentiellement positif à la COVID-19?
2. Avez-vous été en contact rapproché avec une personne qui tousse, qui fait de la fièvre, ou qui est malade, et qui a voyagé hors du Canada au cours des 14 derniers jours, ou qui a reçu un diagnostic de COVID-19?
3. Avez-vous voyagé hors du Canada au cours de 14 derniers jours?

### **UN SEUL DES SYMPTÔMES SUIVANTS JUSTIFIE UN REFUS DE PARTICIPER À L'ACTIVITÉ (explications des symptômes au verso)**

1. Avez-vous la sensation d'être fiévreux, d'avoir des frissons comme lors d'une grippe, ou une fièvre mesurée avec une température buccale égale ou supérieure à 38°C (100,4°F) ?
2. Avez-vous de la toux ?
3. Avez-vous de la difficulté à respirer ?
4. Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût ?

## **UNE RÉPONSE OUI À DEUX DES SYMPTÔMES SUIVANTS JUSTIFIE UN REFUS DE PARTICIPER À L'ACTIVITÉ**

1. Avez-vous un ou plusieurs des symptômes généraux suivants ?

- Fatigue intense nouvelle et inhabituelle sans raison évidente
- Douleurs musculaires ou courbatures inhabituelles sans raison évidente
- Tout mal de tête inhabituel (nouveau)
- Perte d'appétit

2. Avez-vous un ou l'autre des symptômes suivants :

- Diarrhée dans les 12 dernières heures
- Tout mal de gorge sans une autre cause évidente

## **EXPLICATIONS DES SYMPTÔMES**

### **Fièvre :**

Une fièvre intermittente, c'est-à-dire, qui part et revient, répond également à ce critère. Une mesure unique de la température égale ou supérieure à 38°C prise à la bouche répond également à ce critère.

### **De la toux :**

De rares personnes, par exemple les fumeurs chroniques, peuvent présenter de la toux sur une base régulière. Une toux habituelle ne répond pas à ce critère, mais toute modification de la toux, par exemple son augmentation en fréquence ou l'apparition de crachats, répond à ce critère.

### **De la difficulté à respirer :**

Certaines personnes, par exemple les asthmatiques, peuvent avoir des raisons propres à leur condition et non liées à la COVID-19 qui expliquent leurs difficultés à respirer. Toute difficulté à respirer autre que celles qui ont des causes évidentes autres répond à ce critère.

### **Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût :**

Une perte d'odorat avec ou sans perte du goût répond à ce critère, qu'elle soit isolée ou combinée à d'autres symptômes.